**Communication à l'attention des parents d'élèves du lycée**

Suite à une réunion ce matin entre la direction et les représentants des enseignants, il a été décidé plusieurs temps d'échange d'ici le mercredi 04/11 concernant la mise en place du protocole sanitaire et la réflexion autour de l'hommage à notre collègue Samuel Paty et les contenus pédagogiques associés.

Une partie des enseignants a exercé son droit de retrait ou son droit à la grève du fait de l'impréparation de cette rentrée. En effet, actuellement la mise en place du protocole sanitaire renforcé n'est pas opérationnelle et ne permet pas d'accueillir vos enfants en toute sécurité. De plus, la situation de travaux que connait notre établissement ne permet pas une évacuation correcte des locaux en cas d'intrusion ou d'incendie, or, nous venons de passer en plan Vigipirate renforcé.

Ce matin un hommage a été rendu à notre collègue assassiné, tous les enseignants présents ont participé et encadré cette minute de silence. Toutefois, un temps de réflexion a été proposé par la direction aux équipes enseignantes ce soir afin de construire la continuité des échanges pédagogiques autour de cet événement.

Il est possible que plusieurs enseignants continuent d'exercer ce droit de retrait tant qu'ils considèrent que la situation de rentrée n'offre pas des conditions de sécurité et d'enseignement suffisantes. Nous restons tous mobilisés sur ces questions dont l'importance est prioritaire.

Très cordialement,

Les représentants des enseignants, élus au conseil d'administration du Lycée Joliot-Curie.